

Vendredi 17 avril 2020

Covid-19, le point sur la situation à Annemasse

Lors du rendez-vous vidéo du jour, Christian Dupessey, Maire d'Annemasse, aborde quatre points d'actualité relatifs à la gestion de la crise sanitaire que nous traversons actuellement : la nouvelle procédure d'inscription aux services périscolaires ; un point d'actualité concernant la résidence autonomie L'Eau Vive ; les décisions à prendre concernant les prochains événements de la ville ; les dernières actions à destination des personnes sans domicile fixe.

Le Maire d'Annemasse appelle également les usagers au respect et à la modération quant à la forme de certaines critiques adressées à la Ville.

Critiquer oui, mais avec respect

La période que nous vivons oblige les collectivités, en tant que service public, à s'adapter en permanence, dans des délais courts et dans un contexte d'incertitude.

La Ville et ses agents ne sont pas dans leurs conditions habituelles de travail, mais malgré cela, depuis maintenant un mois :

- les services indispensables ont été maintenus ;
- de nouveaux services à la population, notamment à destination des plus fragiles d'entre nous, ont été développés ;
- l'organisation interne a dû être totalement repensée en déployant massivement le télétravail.

Un mois, cela peut paraître long dans cette période de confinement ; mais pour le fonctionnement d'un service public, c'est extrêmement court pour revoir toute l'organisation, répondre à de nouveaux besoins de la population qui se font jour et parfois naviguer à vue en l'absence d'informations.

S'adressant aux usagers, Christian Dupessey tient à rappeler que la critique est importante car elle permet d'améliorer les services, mais qu'elle doit toujours être exprimée de façon respectueuse.

La forme de certains messages reçus, parfois blessante, en particulier sur les réseaux sociaux, touche en effet directement des femmes et des hommes qui œuvrent quotidiennement au service de la population, dans les conditions difficiles que nous connaissons tous.

Dans le même temps de nombreux remerciements et messages d'encouragement viennent heureusement motiver les agents à poursuivre leurs missions au service des habitants.

En bref : la critique oui, mais avec les formes, avec le respect de chacun et sans agressivité.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouvelle procédure d'inscription aux services périscolaires

Les pré-inscriptions pour les services périscolaires pour l'année 2020-2021 démarrent lundi 20 avril. En raison de la situation sanitaire, pour éviter les déplacements, l'ensemble des démarches a été dématérialisé.

Les habitants pourront ainsi procéder totalement en ligne aux inscriptions aux CLAE, à la restauration scolaire et au centre de loisirs du mercredi.

La date limite pour déposer les dossiers numériques est fixée au 31 mai.

Pour ce faire, c'est très simple : il suffira de se connecter sur l'Espace Citoyens sur le site Internet de la Ville, depuis un ordinateur ou sur un smartphone, pour découvrir pas à pas les différentes étapes de cette pré-inscription. Le service Éducation a réalisé des vidéos explicatives.

Aucun usager ne pourra donc être accueilli en mairie pour ces démarches.

Néanmoins, comme tout le monde n'a pas la possibilité de réaliser des démarches administratives sur Internet : en cas de difficulté, le service Éducation pourra être contacté par email à l'adresse service.education@annemasse.fr ou par téléphone au 04.50.95.07.33 / ou au 04 50 95 07 34.

Des nouvelles de la résidence autonomie L'Eau Vive

Après avoir donné lundi des nouvelles des EHPAD de l'Agglo, Christian Dupessey donne ce jour des nouvelles de la résidence autonomie l'Eau Vive.

Tout d'abord, s'agissant de la situation sanitaire, deux résidents ont été infectés au Covid-19 mais sont en phase de guérison. Les deux sont rentrés de l'hôpital, l'un d'entre eux doit rester en isolement une dizaine de jours mais son état n'inspire pas d'inquiétudes. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

La préoccupation actuelle est surtout la perte d'autonomie progressive de plusieurs des résidents en raison du coup d'arrêt mis à toutes les activités qui permettaient de la maintenir.

Cela oblige donc la Ville à adapter ses actions en agissant :

- **Sur les capacités physiques** : mise en place d'une activité gymnastique selon les possibilités à distance ainsi que d'un parcours de déambulation autour de la Résidence.
- **Sur la nutrition** : réouverture adaptée du restaurant, notamment pour les résidents qui sont en perte de poids.
- **Sur l'estime de soi** : renforcement du système de communication mis en place avec les familles via des tablettes ; et mobilisation des résidents sur les événements intérieurs à la Résidence.

Les prochains événements de la ville pourront-ils être maintenus ?

Le Président de la République a annoncé dans son discours lundi dernier que la plupart des grands événements prévus d'ici mi-juillet devront être annulés.

A l'échelle locale, la Ville a décidé d'annuler tous les événements prévus jusqu'au 31 juillet par précaution (Fête de la musique, premières scènes du festival Les Musical'été, les festivités du 14 juillet, les premières diffusions du Cinéma de plein air et d'autres manifestations encore).

Pour les mois d'août et septembre, la Ville attend sur ce sujet les précisions qui doivent être apportées dans les prochains jours par les services de L'État.

Le Maire d'Annemasse s'exprimera donc de nouveau à ce sujet pour informer les habitants des décisions qui auront été prises, en espérant des retrouvailles festives et sans risque pour notre santé.

Les dernières actions à destination des personnes sans domicile fixe

Depuis mardi 14 avril, un centre d'hébergement d'urgence temporaire a été ouvert pour permettre aux personnes sans-abris actuellement sur l'agglomération d'être hébergées pendant cette période de confinement. Ce centre vient compléter les deux centres d'hébergement d'urgence existants sur l'Agglomération à Annemasse et à Etrembières.

Il est financé par les services de l'État et Annemasse Agglomération et géré grâce à l'appui de la FOL (Fédération des œuvres laïques), des associations Aries, Passage, APRETO notamment.

Il est situé dans les locaux du centre de loisirs de la Bergue à Cranves-Sales et peut accueillir jusqu'à 20 personnes (homme ou femme sans enfants présents).

Les orientations se feront comme habituellement par le numéro national 115.

***Vous pourrez retrouver les informations régulières et les vidéos sur la page Facebook Annemasse-Officiel ainsi que sur le site internet de la Ville www.annemasse.fr
Les communiqués de presse envoyés seront aussi disponibles dans l' « Espace presse » du site internet (bandeau de bas de page).***